

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FSMS
SESSION EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2002**

COMPTE-RENDU

.....

Le conseil d'administration de la FSMS s'est réuni en session extraordinaire à la demande des étudiants élus.

L'objet de ce conseil est la remise en cause de la décision du conseil d'administration du vendredi 22 novembre 2002 de maintenir les dates d'examen du 1^{er} semestre.

Présents : ARDEVOL Sophie, étudiante ; BARBIER Franck, enseignant ; BOGIALLA Jean-Pierre, enseignant ; BONNEVILLE Elise, étudiante ; BURY René, personnel AITOS ; GARNIER Cyril, enseignant ; GOUGUEC Marguerite, personnalité extérieure ; VANDENELSKEN Sylvain, étudiant.

Ont donné pouvoir : CHER René, personnalité extérieure, à GOUGUEC Marguerite ; RIFF Annick, personnalité extérieure, à GOUGUEC Marguerite.

Invité : KABILA Abdelhak, vice –Président, chargé des formations et de la vie de l'étudiant.

.....

La parole est donnée aux étudiants.

Sophie ARDEVOL expose le déroulement des événements depuis le dernier conseil, vendredi 22/11/02.

Etant donné le nombre d'heures de cours (10h30) dans la journée, le lundi suivant le CA, il n'a pas été possible pour les étudiants élus de faire un compte-rendu de la décision aux autres étudiants de la FSMS.

Cependant, certains étudiants, ayant eu connaissance de la décision du CA de maintenir les dates d'examens prévues, ont demandé à être reçus par *Monsieur KABILA*, vice – président chargé des formations. Ceux-ci souhaitent obtenir trois jours de révision entre la fin des cours et le début des partiels.

Les étudiants élus précisent n'avoir pas été mis au courant de ce mouvement de protestation. A la date du conseil, ils ne peuvent déterminer le pourcentage d'étudiants qui souhaitent vraiment ce report d'examens.

Leur vote sera donc guidé par l'intérêt de l'étudiant.

Elise BONNEVILLE précise que même si le temps de révision est très court entre les cours et les partiels, les dates sont connues depuis début septembre et les étudiants se manifestent peut-être un peu tard. Il y a, certes, une surcharge de cours, de travaux dirigés et d'activités sportives, mais tous les étudiants veulent-ils pour autant les trois jours de révision ?

Un décalage des examens ne posera t- il pas problème aux étudiants salariés qui ont déjà posé leurs congés ?

A cela, *Jacques PILETTE* répond que les étudiants salariés doivent s'adapter et se plier au règlement de la Faculté.

Monsieur KABILA pense qu'il faut jouer la solidarité et l'intérêt des étudiants. Les problèmes rencontrés sont dus au fait que l'université est en phase d'expérimentation pour la réforme LMD.

Sophie ARDEVOL craint que le bouleversement des stages, alors que la plupart des conventions sont déjà signées, fasse du tort à l'image de la faculté dans les établissements d'accueil des stagiaires.

Monsieur KABILA suggère de trouver des solutions au cas par cas pour les stagiaires ayant déjà pris des engagements. Il pense qu'il faut voter d'abord sur le principe du report des examens puis, résoudre au cas par cas les problèmes qui se poseront.

Jean-Pierre BOGIALLA félicite les étudiants élus pour leur intervention et leur accorde une totale légitimité.

René BURY considère que décaler les dates des partiels remet en cause tout le travail de l'administration (emplois du temps, examens, surveillants...). Tout est prêt, tout est organisé. Si on change les dates, on remet tout en cause.

Il pense que les étudiants se sont mal organisés. A cela viennent se greffer les problèmes actuels de la FSMS : travaux, problèmes de salles...

Les dates ayant été votées lors du dernier CA à l'unanimité, il indique qu'en tant qu'élu, il votera contre le report des examens.

Cyril GARNIER approuve ce point de vue et précise que beaucoup de réunions ont déjà eu lieu afin de résoudre les problèmes et trouver des solutions. La meilleure solution est de terminer ce semestre au plus vite et ne pas décaler les problèmes au second semestre.

Jacques PILETTE déplore la difficulté qu'ont certaines personnes (enseignants et administratifs) à s'adapter à ce genre de situation. Il constate un manque de volonté d'aller en direction des étudiants.

Il propose une solution à la requête des étudiants :

- suppression des 3 premiers jours d'examen (2,3 et 4 décembre 2002)
- report de la journée du 2/12 au 11/12
- report de la journée du 3/12 au 16/12
- report de la journée du 4/12 au 13/12
- les jurys se feront vers le 20/01/03

On ne modifie donc pas le second semestre.

Vote du conseil pour l'aménagement des examens de fin d'année :

**9 voix pour
2 voix contre**